

MINISTER DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

..*..*..*..*

SECRETARIAT GENERAL

..*..*..*..*

UNIVERSITE THOMAS SANKARA

..*..*..*..*

PRESIDENCE

..*..*..*..*

VICE-PRESIDENCE CHARGEE DES
ENSEIGNEMENTS ET DES INNOVATIONS
PEDAGOGIQUES

..*..*..*..*

INSTITUT DE FORMATION OUVERTE
A DISTANCE (IFOAD)

..*..*..*..*

N°2022- 31 /MESRI/SG/UTS/VP-EIP/IFOAD



BURKINA FASO

..*..*..*..*

Unité-Progress-Justice

..*..*..*..*

Saaba, le 03 AOUT 2022

COMMUNIQUE

APPEL À CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'ETUDIANTS DE LA 7^{ème} PROMOTION DU MASTER PROFESSIONNEL EN DEVELOPPEMENT LOCAL ET GESTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (DEVLOG)

Le Président de l'Université Thomas SANKARA informe le public (Etudiants et Professionnels) du recrutement de la 7^{ème} promotion d'étudiants en Master professionnel en Développement local et gestion des collectivités territoriales (DEVLOG), à former à l'Institut de Formation Ouverte à Distance (IFOAD) pour la rentrée 2022-2023.

Cette formation est ouverte aux titulaires d'un diplôme de niveau licence (BAC + 3) en économie, droit, sociologie, géographie, ou de tout autre diplôme équivalent. Le Master pro Développement local et gestion des collectivités territoriales s'adresse à un public large de responsables exerçant des fonctions diverses au sein des instances internationales, nationales ou locales, aux acteurs des politiques publiques locales et responsables de collectivités territoriales, aux économistes, juristes, géographes et sociologues parties prenantes au développement local et à la gestion des collectivités territoriales, tout public intéressé par un perfectionnement dans ce domaine.

Les candidats doivent déposer un dossier de candidature comprenant :

- une demande manuscrite timbrée à 200 FCFA adressée à M. le Président de l'Université Thomas SANKARA ;
- la copie légalisée des diplômes depuis le baccalauréat ;
- une lettre de motivation exprimant clairement les objectifs poursuivis et le projet professionnel ;
- toute attestation d'expérience professionnelle pertinente (le cas échéant) délivrée par le supérieur hiérarchique du candidat ;
- un curriculum vitae (avec un numéro de téléphone et une adresse électronique) ;

- les frais de dossier (non remboursables) d'un montant de 16 500 F CFA payable sur la plateforme CampusFaso par Coris Money ou Orange Money.

Durée de la formation : 18 mois

Dépôt des dossiers de candidature :

La réception des dossiers se fera en ligne du **1^{er} au 12 septembre 2022** sur la plateforme CampusFaso à travers le menu « candidature » disponible après connexion au lien <https://www.campusfaso.bf/candidat/acceder-compte>.

Période de dépôt de candidature : du 1^{er} au 12 septembre 2022.

Date de publication des résultats de sélection : 20 septembre 2022 par affichage à l'Université Thomas SANKARA et sur le site de l'IFOAD_UO2 : www.ifoad-uo2.net

Début des cours : 03 octobre 2022.

Frais de formation : Les frais de formation d'un montant d'un million six cent quarante trois mille (1 643 000) francs CFA seront versés en deux tranches à raison de Huit cent vingt un mille cinq cents (821 500) francs CFA par an au plus tard le 28 octobre de chaque année pour ceux qui seront inscrits en M1 et de huit cent vingt mille (821 500) francs CFA en une fois au plus tard le 28 octobre de l'année en cours pour ceux qui seront inscrits en M2.

Frais d'inscription : En plus des frais de formation, les candidats retenus pour le Master doivent s'acquitter des frais d'inscription suivants selon leur statut respectif :

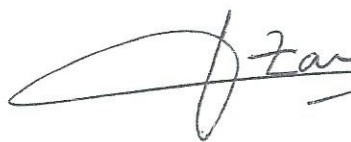
- 51 500 francs CFA pour les travailleurs ressortissants de l'UEMOA ;
- 251 500 francs CFA pour les candidats hors zone UEMOA.

Attention ! : Une fois la formation commencée, il ne sera plus possible au candidat sélectionné d'annuler sa participation et de se faire rembourser, quelle que soit la raison de ce désistement. Pour de plus amples informations, prendre contact avec le :

Secrétariat de l'IFOAD

Tél : 63 28 28 74

e-mail : ifoad@ifoad-uo2.net.



Pr Pam ZAHONOGO

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques
Chevalier de l'Ordre de mérite Congolais